

COMPETITION DEPARTEMENTALE INDIVIDUELLE GAM



DIMANCHE 17 DECEMBRE 2023
COMPLEXE SPORTIF JACQUES LANZMANN
2 RUE DE LA FONTAINE RONDE
VERT SAINT DENIS

ORGANIGRAMME

GENERAL



FEDERAL A & REGIONAL - 09:30

Federale A 10-11 ans GAM	2	
Federale A 12-13 ans GAM	2	
Federale A 14-15 ans GAM	5	
Federale A 16 ans et plus GAM	2	
Regionale 10 ans GAM	4	09:30 - 13:01
Regionale 7 ans GAM	4	
Regionale 8 ans GAM	4	
Regionale 9 ans GAM	2	

PALMARES FED A ET REGIONAL - 13:15

NATIONAL A & B - 14:00

Nationale A 10 ans GAM	1	
Nationale A 11 ans GAM	2	
Nationale A 12 ans GAM	3	
Nationale A 13 ans GAM	1	
Nationale A 14 ans GAM	3	
Nationale A 15 ans GAM	1	
Nationale A 16 ans GAM	1	14:00 - 16:16
Nationale A 18 ans GAM	1	
Nationale A 22 ans et plus GAM	1	
Nationale B 15 ans GAM	3	
Nationale B 16-17 ans GAM	2	
Nationale B 18 ans et plus GAM	3	

PALMARES NATIONAL - 16:30

INFORMATIONS



MEMO

- Forfaits à déclarer sur ENGAGYM
- Engagements des juges sur Engagym : avant le 7 décembre 2023
- Réunions des juges : se référer à l'organigramme des Juges.
- Licences contrôlées avec photos sur smartphone, tablette ou support papier (icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans ENGAGYM en fin de ligne de l'évènement).

RESPONSABLE PLATEAU

Mickaël DALBY :

Tél : 07 60 08 74 60

Mail : mickaeldalby@hotmail.fr

ENGAGEMENTS

A effectuer sur Engagym

PAIEMENTS

Avant la date limite des engagements

- Tarifs pour les compétitions départementales : équipes 27€ et individuels 12€
- Virements bancaires

IBAN : FR76 1870 6000 0014 8220 1600 076

Bordereau de paiement délivré après l'évènement sur l'interface fédérale

INFORMATIONS



FORFAITS – CERTIFICATS MEDICAUX

DECLARATION D'UN FORFAIT

- Uniquement dans Engagym
 - ° Modifier l'engagements sur l'extranet Fédéral
 - ° Information répercutée automatiquement auprès des responsables techniques et administratifs
 - AVANT LE 7 DECEMBRE 2023
 - ° Pas de certificat médical à envoyer
 - ° Pas d'amende
 - ° Déduction du prix de l'engagement
 - A PARTIR DU 8 DECEMBREE 2023
 - ° Amende pour forfait, sauf envoi par mail ou en PJ d'un certificat médical lors de la déclaration sur l'Extranet
 - ° Prix de l'engagement dû
- En cas de forfait avant ou moins de 10 jours avant la compétition, le club est dans l'obligation de présenter un juge

CERTIFICAT MEDICAL

- A fournir en pièce jointe de la déclaration sur l'Extranet
- OU à envoyer UNIQUEMENT par mail au secrétariat: cdgym77.secretariat@gmail.com, au plus tard le mardi suivant la compétition. Indiquer le club, la catégorie et le niveau de la gymnaste concernée.

INFORMATIONS



ENTRAINEURS

Tenue sportive adaptée (cf réglementation fédérale GAM)

CONTRÔLE DES LICENCES (AVEC PHOTO) – GYMNASTES, ENTRAÎNEURS ET JUGES et CONTRÔLE DES ENGIN

- Effectué pendant l'échauffement auprès des entraîneurs, gymnastes
- Télécharger les licences AVANT la compétition (réception réseau dans les gymnases parfois indisponible)
- Effectué pendant la réunion pour les juges

TENUES DES GYMNASTES

Cf brochure générale de la FFG : la pénalisation sera appliquée.

Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition.

PALMARES

- L'organisateur se réserve le droit d'avancer l'heure du palmarès
- Informer les organisateurs au cas où une gymnaste serait absente au palmarès (pour une excuse valable)

JUGEMENT



RESPONSABLE DU JURY

Camille XICLUNA

Tél : 06 58 76 74 44 – Mail : camille.xicluna@gmail.com

TENUE DES JUGES

Les juges doivent être en tenue : tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir et chemisier ou pull blanc et CHAUSSURES PLATES (pas de talon). Le juge qui ne sera pas en tenue, ne pourra pas officier. L'amende pour absence de juge sera appliquée.

ENGAGEMENT DES JUGES

A partir de cette saison, les juges devront être engagés via Engagym dans la colonne Juge (sur le même principe que les engagements des gymnastes).

Les juges doivent au préalable, être licenciés.

Lors de l'engagement, vous devez renseigner le numéro du jury ainsi que l'agrès où le juge officiera avant la date limite fixée au **10 Décembre 2023**, les Clubs doivent anticiper ces engagements. Cette date devra IMPERATIVEMENT être respectée puisque cela aura une incidence majeure sur l'activité du juge qui ne pourra être renseignée dans le e-carnet de celui-ci.

JUGEMENT



REUNIONS DES JUGES

- Présence **PONCTUELLE OBLIGATOIRE** à la réunion de tous les juges.
- Charge à chaque club de tout mettre en œuvre pour présenter le-les juge(s) demandé(s).
- Les juges doivent être en possession de leur livret de juge et de leur licence
- Amende pour retard ou absence de juge : 160€

Les jurys officieront à 2 agrès : SOL/SAUT,
ARCONS/BARRES PARRALLELES, ANNEAUX BARRE FIXE

JUGEMENT



ORGANIGRAMMES DU JURY

JURY 1 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Réunion de Juge à 8h
PROGRAMMES : Régionales 7-8-9-10 ans et Fédérales A

	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES PARALLELES	BARRE FIXE
Juge D1/E1	MELUN N2	SENART N2	SENART N2	MELUN N2	SENART N2	SENART N2
Juge E2	OZOIR N2	MELUN N1	CHAMPAGNE N1	OZOIR N2	MELUN N1	CHAMPAGNE N1

JURY 2 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Réunion de Juge à 13h
PROGRAMMES : Nationales A et B

	SOL	ARCONS	ANNEAUX	SAUT	BARRES PARALLELES	BARRE FIXE
Juge D1/E1	MELUN N2	SENART N2	SENART N2	MELUN N2	SENART N2	SENART N2
Juge E2	OZOIR N2	MELUN N1	CHAMPAGNE N1	OZOIR N2	MELUN N1	CHAMPAGNE N1